

BAROMETRE

Les Français et l'environnement : vers un « contrat social » pour la transition écologique ?

Plus de 35 000 contributions à la thématique « transition écologique » dans le cadre du Grand débat national attestent des préoccupations des Français pour les enjeux environnementaux et notamment le changement climatique, la biodiversité et la qualité de l'air. Bien qu'ils aient pris conscience du nécessaire changement de leurs modes de vie, ils sont divisés sur les mesures de politiques publiques à mettre en place. En effet, ils attendent une répartition équitable des efforts entre tous les acteurs de la société et une participation plus démocratique à la définition des changements à opérer.

Dans ce contexte, l'ADEME publie, dans sa Lettre Stratégie, les principaux résultats de ses enquêtes d'opinion menées auprès des Français sur les questions environnementales et leurs pratiques dans ce domaine.

Malgré un contexte de défiance, les Français demeurent préoccupés par les enjeux environnementaux

Si l'environnement est un sujet que les Français considèrent comme secondaire par rapport à d'autres priorités comme l'emploi, il serait faux d'en conclure qu'ils ne s'y intéressent pas : entre 8 et 9 Français sur 10 se déclarent sensibles ou très sensibles à l'environnement, et ce de façon très stable depuis 1995. Ils se sentent préoccupés en premier lieu par le changement climatique (22%), la dégradation de la faune et de la flore (22% également), et la pollution de l'air (18%). 82% d'entre eux estiment **qu'il sera nécessaire de prendre des mesures importantes dans l'avenir pour s'adapter aux nouvelles conditions climatiques sur leur propre territoire**. Faute de mesures, 63% des Français pensent que les conditions de vie deviendront extrêmement pénibles. D'une façon générale, les mesures visant à faciliter les choix vertueux (réduire le gaspillage alimentaire, développer les énergies renouvelables, favoriser l'usage de véhicules moins polluants) sont toujours mieux acceptées que les mesures coûteuses ou contraignantes (limiter l'habitat pavillonnaire ou réduire la vitesse sur autoroute), surtout lorsqu'elles concernent le citoyen lui-même et non les acteurs publics ou économiques.

Les décideurs économiques se révèlent particulièrement impliqués et favorables aux mesures de politiques publiques pour l'environnement. Ils se distinguent de l'ensemble de la population par de très forts taux d'acceptation de toutes les mesures proposées par les pouvoirs publics même si celles-ci sont plus coûteuses ou plus contraignantes pour eux. Ainsi, en matière de taxes, ils sont 69% à être très ou assez favorables à l'augmentation de la taxe carbone (contre 48% pour la moyenne des Français), 79% à l'augmentation de la taxation des véhicules les plus polluants (59% en moyenne) et 66% à une taxation plus forte du transport aérien (55% en moyenne). Concernant les mesures de régulation, ils sont 85% à être favorable à la généralisation des obligations de reporting environnemental des entreprises ou encore ils seraient 91% à accepter de faciliter l'accès au financement en fonction des performances climat de l'entreprise.

A la recherche d'un nouveau « contrat social » pour la transition environnementale

Si l'idée de faire évoluer le modèle actuel est très majoritairement partagée, **un Français sur deux (51%, - 9 points depuis 2017) privilégie une modification importante de son mode de vie** pour lutter contre le changement climatique (19% estiment que c'est aux Etats de réglementer au niveau mondial et 9% que le progrès technique apportera des solutions). **Signe inquiétant, les fatalistes**, ceux qui pensent qu'« il n'y a rien à faire et que le réchauffement de l'atmosphère est inévitable » **atteignent 17 %, soit quasiment un Français sur 5**, record historique depuis le début de cette enquête en l'an 2000.

Le changement de mode de vie passe, en outre, par des motivations autres qu'environnementales telles que l'économie d'argent, le confort, la recherche du plaisir ou encore la santé.

Plus encore, l'adoption d'habitudes plus vertueuses pour l'environnement s'accompagne d'une question de fond sur l'équité de la transition elle-même. En effet, **que les efforts soient partagés de façon juste entre tous les membres de la société constitue la première condition exprimée par 45% des Français. « Qu'ils soient décidés collectivement » constitue la deuxième condition, avec 15% des réponses.**

Ainsi, les Français et les dirigeants d'entreprises ne sont pas opposés aux changements : les réticences résident ailleurs, dans la méfiance et la lassitude qui se sont installées dans la relation et l'état d'esprit des français envers les pouvoirs publics. Il est donc plus que jamais nécessaire que l'ensemble de la société se réunisse autour d'une transition écologique reconnue comme nécessaire et acceptable par le plus grand nombre. **Cette transition pourrait être en grande partie subordonnée à l'émergence d'un contrat social partagé et d'un fort sentiment de cohésion.** De ce fait, l'ensemble des Français seraient alors susceptible d'entrer dans une logique de « don contre don » envers les autres et l'environnement.

En savoir plus :

- ⇒ [Lettre stratégie ADEME&Vous n°57 Mars 2019](#)
- ⇒ [Infographie « Comportements des Français face aux enjeux environnementaux »](#)

Service de presse ADEME

Tel : 01 58 47 81 28 / e-mail : ademepresse@havas.com



L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Elle met ses capacités d'expertise et de conseil à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale. L'Agence aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, les économies de matières premières, la qualité de l'air, la lutte contre le bruit, la transition vers l'économie circulaire et la lutte contre le gaspillage alimentaire.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle conjointe du ministère de la Transition écologique et solidaire et du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation.

www.ademe.fr  [@ademe](https://twitter.com/ademe)